AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. R. Lund.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,463—Division B—Attendu que J. Zach Spearing a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. R. Lund, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
22 jan—22 26 31

Succession de Jon Delaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,054—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ellen Delaney, femme de Gus L. Bernoudy, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
22 jan—22 26 31

Succession de Patrick Dean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,447—Division C—Attendu que Patrick J. McMahon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Dean, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
21 janv—21 25 30

Succession de John J McGinnis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,378—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pauline McGinnis, veuve de feu J. J. McGinnis, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
21 janv—21 25 30

Succession de Elizah R. Perry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,453—Division E—Attendu que Elizah R. Perry, neveu du défunt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elizah R. Perry décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN, Greffier.
21 janv—21 25 30

Succession de Simon Strietmuller et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,149—Division E—Avis est par la présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore Strietmuller, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
F. J. Dreyfous, avocat.
15 jan—15 19 24

Mme L. F. Labauve vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,968—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. J. Zang, syndic définitif des créanciers de Mme L. F. Labauve ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
13 jan—13 17 22

Succession de John Henry Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,363—Division D. Attendu que Frank Henry Schulte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu John Henry Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier
13janv—13 17 22

Succession de Pierre N. Canteron,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,695—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Edouard Robert, J. B. Cambeilh et Mme S. J. Canteron, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
13 janv—13 17 22

Succession de Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,061—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Baldwin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
14jan—14 18 23

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 55 448—Cour Civile de District. Division—E—Gabriel Katz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Gabriel Katz soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ces créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant B Rouen notaire public, en son bureau, No 708, rue Union, dans cette ville, commençant mercredi, le 23 février 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne, aussi bien que les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. O. Daspit, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1898.
Signé: GEO. H. THEARD, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député-greffier.
E. E. Mille avocat.
22 jan—22 fév 5—23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 55 394—Cour Civile de District—Division B—Camille E. Berges vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Camille E. Berges, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et qu'une réunion de dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing, Jr., notaire public, en son bureau, No 211 Passage de la Bourse en cette ville, commençant VENDREDI, le 23me jour de janvier 1898 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1898.
[Signé] FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
18 janv—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SYNDIC.

Vins, liqueurs, etc., belles installations pour café, comptoirs, tables, chaises, tableaux, verrerie, argenterie et autres, ensemble avec nombre d'autres articles de café.

In Re John J. Baltz vs Ses Créanciers.
No 55,328 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—LUNDI, 31 janvier 1898, à 11 hA. M., sur les lieux, No 424 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 19 janvier 1898 in re John J. Baltz vs ses créanciers, il sera vendu aux enchères publiques—
Le contenu entier du salon No 424 rue Commune.
Conditions—Comptant.
20 jan—20 23 29 à date

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabiro et al vs Gaston Cabiro et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1898 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.
Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office, une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cave, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan de l'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cave, lieux d'aisance etc.
Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente, pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-dessus par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve G. unod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant latrines etc.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0|0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0|0 de son enchère au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

Succession de Joseph H. Fredericks

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,372—Division C—Attendu que Mme Louisa Hoffman, veuve de Joseph H. Fredericks, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph H. Fredericks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
15 jan—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente finale. Ni limite ni réserve.

Manteaux de cheminée, tapisserie, etc.

Lundi. 24 janvier 1898, à 11 h.A.M.

546 rue Camp, encoignure Lafayette

No 55,087—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans—Division D.
Ong-Hiller Co., Ltd., vs The Art Furniture and Decorating Co, Ltd.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, le LUNDI 24 janvier 1898, à 11heures A. M, sur ces lieux, à l'encoignure des rues Camp et Lafayette, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 13 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—
De jolis manteaux de cheminée en "Bird's eye maple," en noyer, chêne, bois blanc émaillé, etc., aussi trois montures de cheminée aldine, un grand lot de toiles et de tapisseries à relief.
Conditions—Comptant.
14 jan—14 20 23

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1323-1325 rue Sud Robertson,

Rapportant $20 par mois.

Succession de George Ouder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 54,919—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge Division C, de la sus dite Cour, siégeant en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, une encanteur dûment licencié, nous procéderons à la vente à l'encan public, le
JEUDI, 10 février 1898, à 12 M, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-après décrite:
Tout et en particulier la part, l'intérêt et la propriété montant aux dix-dix-huitièmes de feu Gorge Ouder, dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendent, situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia, anciennement Manusell et Sud Robertson, ci-levant Locust désigné par le No 3, d'après une copie d'un plan annexé à l'acte d'achat du dit decedent, passé pardevant W J Castell, anciennement notaire public en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant, d'après le dit plan, 32 pieds de face à la rue Sud Robertson, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer l'acte de vente, pardevant James Simeon, Esq., notaire public.
BAYNE & ONORATO.
Propriétés foncières, Hypothèques, Placements. No 824 rue Commune.
8 jan—8 9—fév 6 7 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 2918 rue Chippewa.

Succession de Catherine Schmidt, ou Smith, veuve de Joseph Dies.
No 54,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre daté le 28 décembre 1897, de l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite cour, nous procéderons de vendre à l'encan—

Mardi, 1er février 1898, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune,

la propriété ci-après décrite:
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St. Thomas. La dite portion de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, rapportant $12 de loyer par mois.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, et déposer 20 pour cent avec nous au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse.
BAYNE & ONORATO,
Bourse des Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 824 rue Commune.
29 déc—29 30 31—jan 30 31—fév 1

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de

McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd.

EN LIQUIDATION.

FABRIQUE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArdle & Sinclair Mfg. Co. Ltd., en liquidation, No 52,087, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, comprenant les propriétés foncières et les immeubles par destination, comme suit—
Tous et séparément ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard anciennement St George, Liberté anciennement Green, et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans l'ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 1er août 1892, et annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente [30] pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le dit lot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. Georges. Lots numéros onze à seize inclusivement se touchent aussi et ceux numérotés onze et douze chacun mesurent trente-deux pieds de face à la rue Howard sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots numérotés treize à seize inclusivement mesurent chacun trente-deux (32) pieds de face aux dites rues Howard, anciennement St Georges, sur cent vingt (120) pieds de profondeur le dit lot No seize formant l'encoignure des dites rues Howard [anciennement St. George] et Delachaise et lot No dix-sept mesure trente pieds (30) de face à la rue Delachaise, par cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne du côté la plus près de la rue Howard (anciennement St Georges) se joint à la ligne du fond de différents lots numérotés de treize à seize inclusivement sur le devis ci-mentionné. Ensemble avec les machines, bouilloires, lattes, moulin, shaper, presse à perforer, dynamo, etc. avec poulies, courroies, outils et ustensiles, matériel, modèles en main et en fabrique, dessins, stock en main complet et en voie de complétion avec meubles du bureau et installations sur la propriété d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—A être vendu en bloc pour un tiers comptant, la balance garantie par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire
Voyez l'inventaire en nos bureaux et le plan à la Bourse.
2 jan—2 9 16 23 30 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un ilet de terre de valeur, etc., dans le Quatrième District.

Sigmund Mendelsohn vs Joseph J. Hebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,219—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—
Un certain ilet de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet No Soixante Huit, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, dont une copie du dit plan est annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 10 mai 1859. Lequel dit ilet est borné par les rues Jonhson, Prieur, Seconde et Troisième, et est subdivisé en dix huit lots de dimensions variées, numérotés de un à dix-huit inclusivement.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
A. J. Dowers, avocat du plaignant.
21jan—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands terrains de valeurs situés dans le Septième District,

F. Rivers Richardson vs Mme Jacob Van Wickle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,258—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro quarante-quatre (44) borné par les rues Esther, Lowerline, Pine et Wal, lesquels dits lots ou portion de terre sont désignés par les numeros deux et quatre (2 et 4) dudit ilet, et mesurent comme suit à savoir: Le lot numéro deux mesurant quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Wall. Le lot numéro quatre mesurant cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot numéro quatre commençant à une distance de quatre vingt dix pieds soit de l'encoignure des rues Esther ou Wall.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Colisée et Cadiz.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Valence et Perrier.

Mutual Loan and Building Co. vs Wm R. Bate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 326—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colisée, Valence et Perrier, formant l'encoignure des rues Cadiz et Colisée et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et façade sur la rue Cadiz. Ledit lot est composé de tout le lot désigné par le No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné par le No 13 sur le plan déposé dans le bureau de Harry H. Hodgson, encanteur, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 juin 1896.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.
21 janv—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Douane et Trémé, et portant les numéros municipaux 1318 rue Douane et 130 rue Trémé.

Veuve A. Grima vs Victor Mauberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No55,261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 128, borné par les rues Douane, Canal, Trémé et Franklin, lequel dit lot est désigné par le No 1 de l'ilet 18 sur un plan de Bourgerol en date du 4 décembre 1838 et annexé à un acte de Félix De Armas, en date du 3 janvier 1839, formant l'encoignure des rues Douane et Trémé et mesurant vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent quatorze pieds et face à la rue Trémé. Acquis par le défendeur de la succession de C. M. Hayvairt, par acte pardevant Théo Buisson, ancien notaire, en date du 6 janvier 1875, enregistré au Bureau de Transferts, livre 104, page 580.
Saisi dans l'affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant
21jan—21 28—fév 4 11 18 24

Guérison du
DIABÈTE
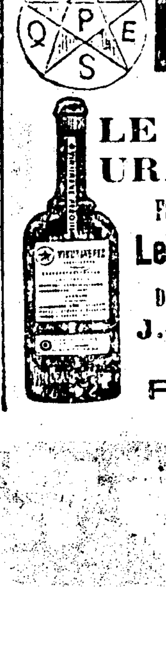
LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Depôt à la NOUVELLE-ORLEANS
J.-L. LYONS & Co
Vente en gros
PESQUI, Bordeaux.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt indivis dans une propriété du Deuxième District,

Connu comme No 1904 rue Ursulines.

Pierre Descamps vs Charles J. Vuillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le tiers indivis d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St Philippe, mesurant à une distance d'environ trente pieds de la rue Roman vingt quatre pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur en tre lignes parallèles de soixante huit pieds.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. J. Meral, avocat pour le plaignant.
22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de la Bâtisse d'Eglise en Bois à un Etage, Toiture en Ardoises,

Située à l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle,

Dans l'ilet borné par les rues Valmont et Annonciation,

Et de la Résidence en Bois à un Etage, Toiture en Bardeaux,

A l'arrière de ladite Eglise.

W. Faust et Jas McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Ezekiel Warmington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,376 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, Lne. dans l'ilet désigné par le No "quinze" sur l'ancien plan du "Faubourg Avart" et maintenant par le No 135 sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Laurel, Valmont et Bellecastle. Ledit lot est désigné par le No "dix" sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, daté du 23 juin 1866, déposé dans le bureau de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure Vingt-huit pieds de face à la rue Laurel sur Cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats des plaignants.
22 janv—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Bonne Chance pour se Procurer une Charmante Résidence

Dans le Septième District

Portant le No Municipal 820 rue Dublin,

A Proximité des Chars, du Marché, des Eglises et Ecoles, etc.

Thomas Sully vs Mme Fergus Hathorn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 92, lequel ilet est borné par les rues Burthe Maple, Dublin et Dante et mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de deux cent sept pieds six pouces entre lignes parallèles, et étant composé des lots originaux 5, 6 et 7 et parties des lots originaux 11, 12, 13, 18 et 19 d'après le plan original du dit ilet; les améliorations qui s'y trouvent portent le No Municipal 820 rue Dublin.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'UNE PROPRIETE DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT.

Carson Mudge vs L. D. Herbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White et Bank désignés comme ilet "D" sur un plan privé de L. Surgi, en dépôt à la "Hibernia Insurance Co" les dits lots sont désignés par les Nos 26, 27 et 28 et mesurent comme suit: Lot 26 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quatorze pieds, onze pouces. Lot No 27 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, sur cent quatorze pieds onze pouces et sept lignes. Le lot No 28 mesure vingt six pieds 7 lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quinze pieds un pouce sept lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bank et cent quinze pieds six lignes sur la ligne le séparant du lot No 27.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theo. Cotonio, avocat pour le plaignant.
31 déc—31—jan 1 7 14 21 28—fév 3

VENTES PAR LE CONSTABLE

G. Kirby Smith vs T. O. Russell.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 35,129—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magazine, le MARDI 1er février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, un lot d'installations de buvette, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux
ED. P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité
21 jan—21 26—fév 1

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands,

No 625 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$169,375 40	
Sur risques de mer	1,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	
		$173,349 34
A ajouter—		
Primes non acquises 1896		48,763 60
		$222,112 94
Ajouter—		
Intérêt	$9,409 79	
Loyer	$8,398 25	
		$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu	$72,400 22	
Sur risques de mer	6 02	
Sur risques de rivière	370 57	
	$72,776 81	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896	7,393 01	
Pertes totales	$65,383 80	
Primes retournées	$23,543 63	
Réassurances	7,769 78	
Commissions	17,674 92	
Taxes et licences	6,218 87	
Dépenses générales Agence et légales	27,400 47	
		$147,991 47
		$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	9 614 50	
		$61,846 50
Profit		$30 083 01
Dividende de juin et de décembre 1897	20,000 00	
Profit net de 1897	10,083 01	
		$30,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 4,647 27
Primes en voie de collection	28,077 96
Billets garantis sur nantissement	13,291 40
Comptant en main	18,762 88
Propriété foncière	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120	21,600 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co à 12	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75	525 00
7 actions de la Provident Savings Trust & Deposit Bank à 80	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90	4,500 00
796 bons à prime à 202 1/2	32,238 00
7 bons à prime tirés à 240	336 00
8 Louisiana Consols à 102	8,160 00
$1,750 des deuxièmes bons hypothécaires de la Orleans Railroad Co à 70	1,225 00
Librairie et meubles	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

Fonds capital	$200,000 00
Primes non acquises de 1897	52,232 00
Pertes non ajustées et non payées	9,614 50
Dividendes non réclamés	942 00
Dividende de décembre 1897	8,000 00
Surplus	21,132 42
	$291,920 92

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
(signé) JULES MONTREUIL, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 14me jour de janvier 1898.
(Signé.) CHAS. T. SONIAT. Notaire.
16jan—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée du Quatrième District.

Connue comme ancien No 388 rue Deuxième.

Charles Campbell vs Mme Stasia Campbell, femme de John Sisa.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,322—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné par le numéro "sept" sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. Rareish de, ancien notaire, le 14 juin 1853, et mesurant trente pieds de face à la rue Deuxième, sur cent trente-deux pieds de profondeur, plus ou moins. La bâtisse est connue comme le No 388 rue Deuxième.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
R. H. Browne, avocat pour le plaignant.
14 jan—14 16 21 28—fév 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un grand assortiment de meubles de bureau de prix et de valeur.

LIVRES DE LOI AINSI QU'UN COFFRE-FORT EN FER, ETC.

The Morris Building and Land Improvement Company Limited vs Sidney I. Heinemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,827.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, MARDI, le 1er février 1898, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Dans la chambre 318 et l'arrière chambre au 3me étage de la Bâtisse Hennen, à l'encoignure des rues Carondelet et Commune.
Le contenu du dit bureau consistant en un grand assortiment de meubles de bureau, livres de loi, bibliothèque, tapis, rugs etc, ainsi qu'un coffre fort en fer, le tout d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Edward Rightor, avocat pour les plaignants.
19 jan—19 20 24 30—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'installations de buvette, Meubles, vins, liqueurs, etc.

J. J. Tanner vs S. H. St-Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54 226—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 janvier 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le contenu et les installations, etc., d'une buvette transportées en mon entrepôt aussi, un lot de meubles, etc., d'après l'inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-de ssus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Fenner, Henderson & Fenner, avocats du plaignants. 12 janv—12 17 21 24

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11 392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70 392 29	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits bruts		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0|0 payable en janvier 1898	8 000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	35 130 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque	6 629 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées.	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 40
Dividende, 4 0|0 payable en janvier, 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.
GEO. C. WALSHE, Notaire Public.
(SCEAU)
16 jan—1 m

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orleans, 14 janvier 1898.
La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	119,854 03	
		520,079 90
A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 53
		$290,054 37
A ajouter: Profits et perte		$25,514 28
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 34	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins: Réserve pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1 560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235	3,666 00
Prets sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODER.
GEO H. DUNBAR,
F. BARKER,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD.
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1m